

Etablissement primaire et secondaire de Begnins-L'Esplanade

Rte de St-Cergue 5 Case Postale 54 1268 Begnins

# Rapport sur les besoins en locaux

Décembre 2020 ANNULE ET REMPLACE les versions précédentes

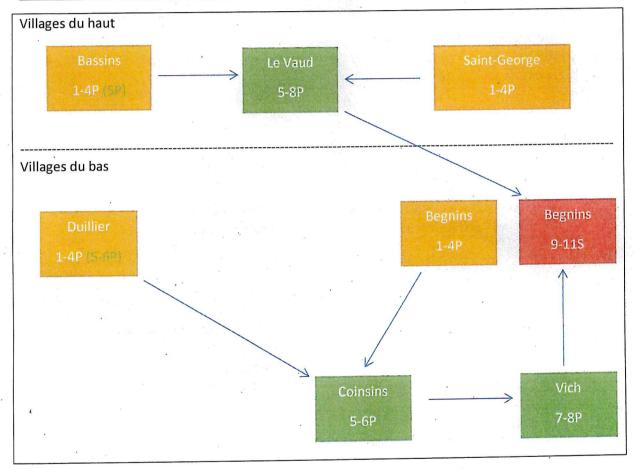


DGEO-Etablissement primaire et secondaire de Begnins-l'Esplanade www.esplanade-begnins.ch – T 41 22 557 51 77 – F 41 22 557 51 83 eps.begnins@vd.ch

# Considérations liminaires

Pour mémoire, l'Etablissement Primaire et Secondaire de Begnins-l'Esplanade, ci-après désigné par l'EPS Begnins, regroupe les élèves domiciliés dans les communes de Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Le Vaud, Longirod, Marchissy, Saint-George et Vich. Depuis 2012 et l'adoption du « Rapport HarmoS 2015 », l'organisation scolaire de l'EPS Begnins a été planifiée selon des pôles primaires-secondaires cohérents et bien équipés, qui permettent le regroupement des élèves selon les deux'cycles primaires 1P-4P et 5P-8P, puis le cycle secondaire 9S-11S.

## Lieux d'enseignement actuels (avec les cursus des élèves de 1P à 11S) :



# Situation pédagogique actuelle

Les cours sont dispensés sur 7 sites scolaires qui se répartissent de la manière suivante :

### BASSINS

- 9 salles de classe, réparties comme suit :
  - 6 classes de 1-4P
  - 1 classe de 6P (hors pôle Harmos)
  - 2 salles multifonctions
- 2 salles spéciales, réparties comme suit :
  - 1 salle ACT/ACM
  - 1 salle EPH
- 1 salle des maîtres
- 1 piscine
- 1 économat

### BEGNINS

# Extension Esplanade:

- 8 salles de classe, réparties comme suit :
  - 7 classes sont utilisées pour des classes primaires 1-4P.
  - 1 classe est utilisée pour le secondaire (hors pôle Harmos).

### Esplanade:

- 18 salles de classe, réparties comme suit :
  - 18 classes pour le secondaire
- 11 salles spéciales, réparties comme suit :
  - 1 salle AVI
  - 1 salle ACT/ACM
  - 1 salle CER
  - 1 cuisine
  - 2 salles EPH
  - o 1 salle MUS
  - 2 salles SCN
  - 1 local studio radio
  - 1 salle TMA
  - 1 salle de préparation sciences
  - 1 bureau pour les doyens
  - 1 local pour les photocopieuses
  - 1 bibliothèque
  - 1 parloir
  - 1 salle des maîtres
  - 1 économat
  - 1 salle multifonctions (40 m<sup>2</sup>)

#### Eléments modulaires

- 3 salles de classe, réparties comme suit :
  - o 3 salles de classe utilisées pour le secondaire

### Ancienne école

- 2 salles de classe mises à disposition par l'AISE, réparties comme suit :
  - o 1 salle de classe
    - o 1 salle multifonctions (40 m²)
- 1 secrétariat
- 1 bureau de la directrice
- 1 infirmerie
- 1 local pour la conseillère école famille et l'orientatrice professionnelle

#### COINSINS

- 4 salles de classe, réparties comme suit :
  - o 4 classes de 5-6P
- 2 salles spéciales, réparties comme suit :
  - o 1 salle ACT/ACM
    - o 1 salle EPH
- 1 salle des maîtres
- 1 salle multifonctions (40 m<sup>2</sup>)

#### **DUILLIER**

- 6 salles de classe, réparties comme suit :
  - 4 classes de 1-4P
  - o 1 classe de 6P (hors pôle Harmos)
  - 1 salle multifonctions
- 1 salle spéciale, répartie comme suit :
  - o 1 salle ACT/ACM
- 1 salle des maîtres
- 1 salle EPH

#### LE VAUD

- 11 salles de classe, réparties comme suit :
  - o 4 classes de 5-6P
  - o 6 classes de 7-8P
  - 1 salle multifonctions

- 5 salles spéciales, réparties comme suit :
  - 1 salle ACT
  - o 1 salle AVI
  - o 2 salles EPH
    - 1 salle TM
- 1 salle des maîtres

# SAINT-GEORGE

- 5 salles de classe, réparties comme suit :
  - 5 classes de 1-4P
- 1 salle multifonctions (40 m²)
- 1 salle des maîtres
- 1 salle spéciale, répartie comme suit :
  - o 1 salle EPH

#### VICH

- 6 salles de classe, réparties comme suit :
  - o 6 classes de 7-8P
- 2 salles spéciales, réparties comme suit :
  - o 1 salle TM/AVI
  - 1 salle ACT (Elément modulaire)
- 1 salle multifonctions (40 m²)
- 1 salle des maîtres
- 1 économat

## **Avant-propos**

Automne 2020, le comité de l'AISE fait à nouveau une demande de rapport à la direction de l'école, afin que celle-ci énonce ses besoins en locaux.

Dans le même temps les représentantes de trois communes (BE, DU, VI) approchent la direction pour lui faire part des projets de construction.

Toutes ces propositions de constructions étant arrivées séparément, la direction peine à avoir une vue d'ensemble sur les possibles avant de se prononcer. De ce fait, elle convie les quatre représentants des communes concernées par des projets de constructions à une séance au cours de laquelle des échanges peuvent avoir lieu en direct.

## Les projets énoncés sont les suivants :

#### **BEGNINS**

- Un bâtiment primaire 1-4P avec
  - 7 salles de classes, dont 1 modulable
  - 1 salle multifonction
  - 1 salle des maîtres
  - o 1 salle ACT
  - o 1 salle EPH

#### DUILLIER

- 4 salles de classe réparties comme suit :
  - 3 salles de classe 1-4P, modulables
  - o 1 salle ACT

#### VICH

- 1 salle spéciale répartie comme suit :
  - o 1 salle d'EPH VD3

#### COINSINS

- 3 salles de classe réparties comme suit :
  - o 3 salles de classe 5-6P, modulables

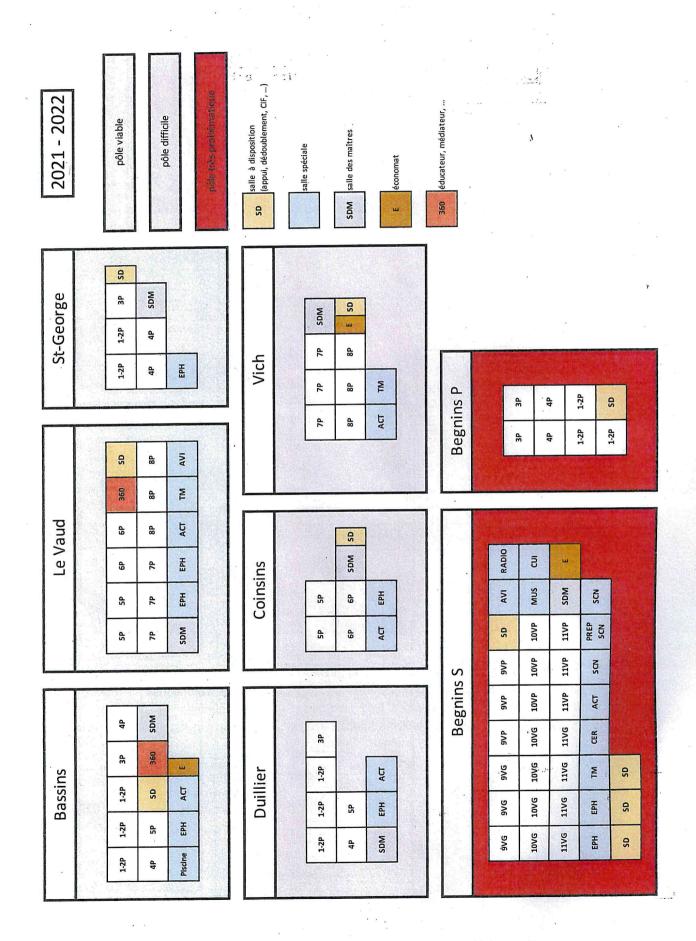
# Besoins de l'école

Avec tous les éléments en sa possession, le conseil de direction a remis l'ouvrage sur le métier et vous transmet ses besoins en tenant compte des nouvelles informations mentionnées ci-dessus.

Ainsi, dans un souci de vision à long terme, la direction vous donne ses besoins en locaux accompagnés d'un échéancier.

### Rentrée 2021

À la rentrée 2021, nous ferons l'organisation des classes avec les locaux actuellement disponibles.

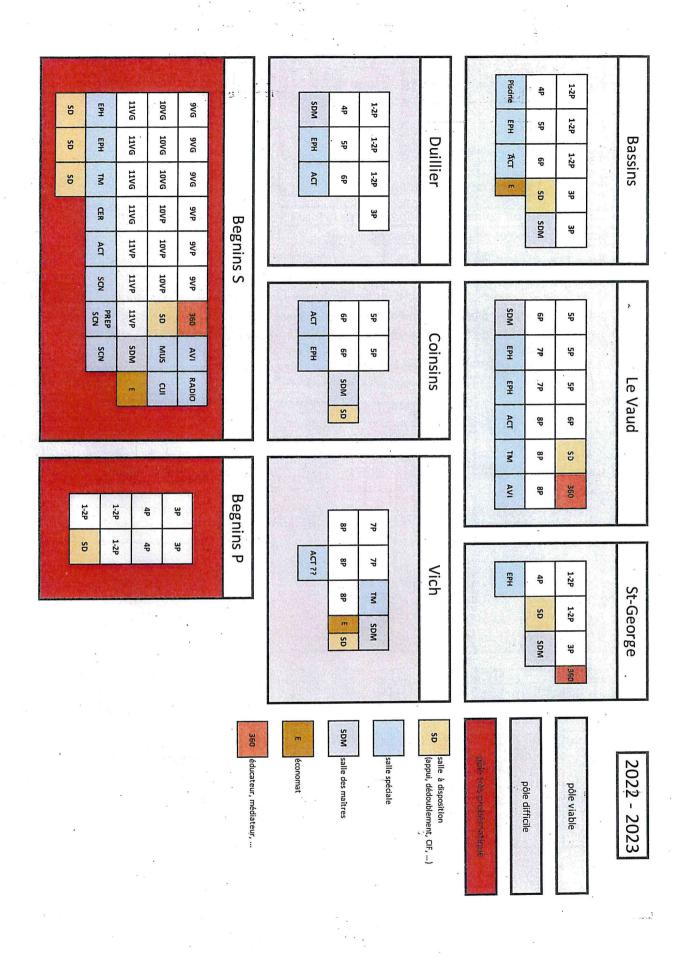


# Échéance rentrée scolaire 2022

#### **DUILLIER**

- 3 salles de classes modulables
- o 1 salle ACT

La proposition de construire des salles de classe supplémentaires à Duillier, mis dans le contexte global, répondrait aux besoins de l'école. D'une part, cela permettra d'avoir à disposition des salles multifonctions. D'autre part, si les projections démographiques devaient augmenter fortement dans les villages de Begnins et Vich, la direction pourrait installer une ou deux classes à Duillier et ainsi équilibrer les effectifs des classes entre les villages du bas.



## Échéance rentrée scolaire 2023

#### **COINSINS**

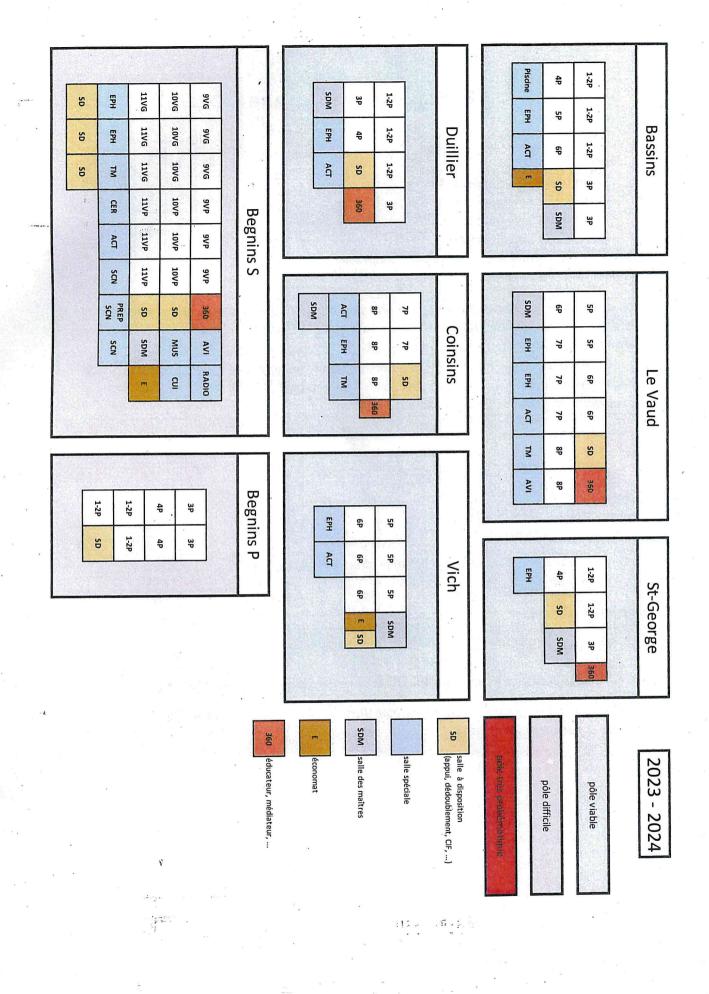
o 3 salles de classe modulables.

Les constructions sur Coinsins accompagnées de la future construction de la salle d'EPH sur Vich répondent aux besoins de l'école et des communes.

#### En effet;

La nouvelle salle EPH permettra d'honorer la grille horaire, conformément à la loi sur l'enseignement obligatoire, qui impose 3 périodes d'EPH pour chaque classe dès la 3P. Il n'y aurait plus besoin de transporter des élèves à Coinsins pour effectuer l'EPH.

De plus, la direction pourrait organiser le pôle Vich-Coinsins de manière optimale selon les effectifs des volées des degrés concernés.



### Échéance rentrée scolaire 2024

#### **BEGNINS**

#### Un bâtiment primaire 1-4P avec

- o 7 salles de classes
- o 1 salle multifonction
- 1 salle des maîtres
- o 1 salle ACT
- o 1 salle d'EPH

Compte tenu de l'évolution démographie prévue sur Begnins dans les prochaines années, il est devenu primordial de construire une école primaire. Ce bâtiment mettra à disposition du secteur secondaire toutes les classes dont il a besoin dans l'Esplanade et dans l'extension.

La salle EPH permettra d'honorer la grille horaire, conformément à la loi sur l'enseignement obligatoire, qui impose 3 périodes d'EPH pour chaque classe dès la 3P.

Chose qui n'est pas possible actuellement sur le site.

#### VICH

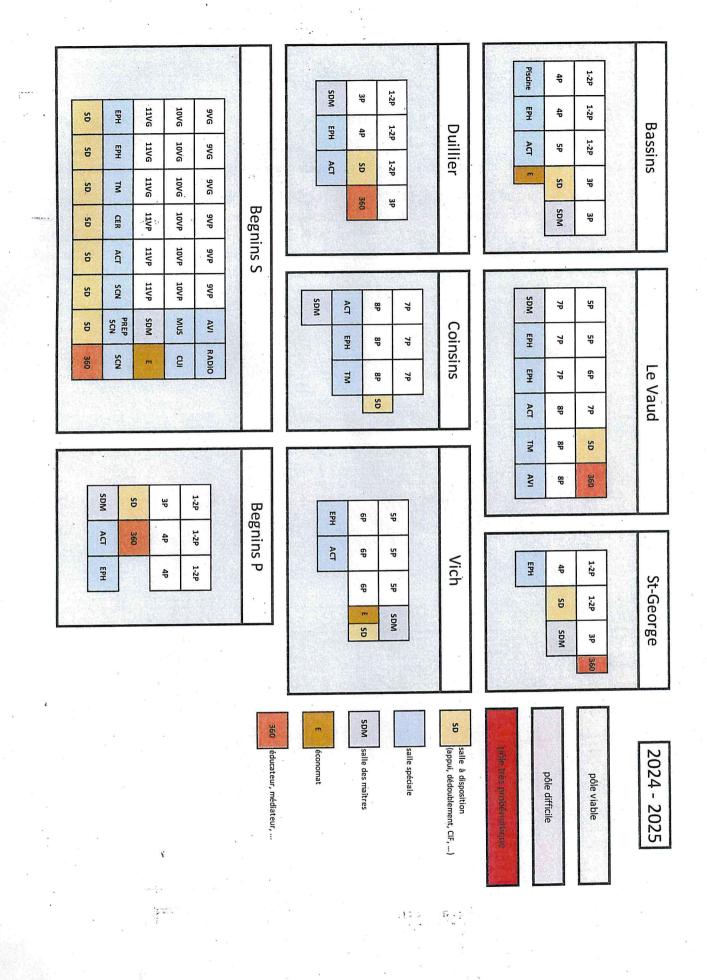
#### o 1 salle EPH VD3

La construction sur Vich ajoutée à celles déjà effectuées sur Coinsins répond aux besoins de l'école et des communes.

#### En effet;

- La salle EPH permettra d'honorer la grille horaire, conformément à la loi sur l'enseignement obligatoire, qui impose 3 périodes d'EPH pour chaque classe dès la 3P;
- Il n'y aurait plus besoin de transporter des élèves à Coinsins pour effectuer l'EPH.

De plus, la direction pourrait organiser le pôle Vich-Coinsins de manière optimale selon les effectifs des volées des degrés concernés.



### Conclusion

Au vu de ce qui précède, le conseil de direction valide toutes les propositions de construction et ne peut que s'en réjouir.

Cela permet une vision à long terme commune et cohérente tant de l'AISE que de l'école.

Cela donne également la possibilité à la direction de voir l'avenir sereinement face aux demandes du département quant à l'implémentation du concept 360. En effet, il faudra pouvoir accueillir différents intervenants externes au sein des établissements et leur offrir lors des suivis des élèves des conditions de travail et des locaux adéquats. Ainsi, la possibilité d'avoir des salles à surface aisément modulable serait facilitatrice.

Corinne Gobet-Mahler Directrice